rapport d'activité 2016

FÉDÉRATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

Mars 2017

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aurélie CAMPOY - Présidente de l'ARRA²

« L'année 2016 a été riche en échanges et en productions comme vous pourrez le découvrir tout au long de la lecture du rapport d'activité. Mais si je devais la résumer en un mot, je choisirais celui de l'ouverture.

» Ouverture à l'Auvergne

Lors de l'Assemblée Générale du 18 mars, nous avons collectivement validé l'élargissement du périmètre d'intervention de l'association à la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Afin que les professionnels de l'Auvergne soient représentés et participent à la gouvernance de l'ARRA², nous avons également fait le choix d'augmenter le nombre de sièges du Conseil d'Administration. Ainsi, nous avons pu accueillir trois nouveaux administrateurs auvergnats dès le mois de mars. Nous avons également un nouveau partenaire technique et financier, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, indispensable au développement du réseau.

» Ouverture à la thématique de la biodiversité

Depuis le 9 février 2016, nous sommes chef de file d'un programme pluriannuel d'actions pour accompagner la déclinaison locale du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Rhône-Alpes (2015-2019). Ce projet « Trame bleue : espaces et continuités » vise à améliorer les connaissances et les compétences en matière de continuités écologiques sur les cours d'eau et les zones humides, en lien avec les compartiments terrestres des écosystèmes. Il est le fruit d'un travail de co-construction entre acteurs des milieux aquatiques et acteurs de la biodiversité.

» Ouverture à l'étranger : SPARE, Québec, Italie

Notre savoir-faire en matière d'animation de réseau professionnel et de montage de projet multipartenaires est aujourd'hui reconnu et s'exporte à l'étranger ! Ainsi, plusieurs membres et salariés de l'ARRA² sont allés présenter des retours d'expériences : en Italie, au Québec ou encore en Autriche avec un franc succès !

Tous ces beaux chantiers donnent de la perspective au projet de l'ARRA² et alimentent le réseau des professionnels de la gestion des milieux aquatiques. Ils sont complémentaires aux actions qui constituent notre cœur de métier : l'organisation des journées techniques, l'animation de réseaux métier, l'animation du site internet de l'ARRA², le tout, toujours dans une logique ascendante, en partant des besoins des acteurs de terrain.

Cette année, je vis ma 3e année de présidence de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne. La confiance qui m'a été accordée me touche beaucoup. Le partage et l'implication de tous ceux que je rencontre renforcent ma conviction qu'ensemble et dans un esprit solidaire, nous pouvons réaliser de grandes choses.

La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions. Notre projet s'appuie sur la participation de tous ! Pour finir, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration pour la richesse des échanges, leur disponibilité et leur implication dans le projet de notre belle association, mais également l'équipe de salariés, investie et mobilisée de façon compétente et exemplaire dans les missions qui lui sont confiées.

Bonne lecture ! »

Aurélie CAMPOY

© Y.GOUGUENHEIM - IMAGE & RIVIÈRE

SOMMAIRE

	PAGE
L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES	5
ACTIONS	
- ÉCHANGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE	6
- COMMUNICATION ET PARTAGE	10
- TRAME BLEUE : ESPACES ET CONTINUITÉS - UN PROGRAMME STRUCTURANT	12
- LES PARTENARIATS NATIONAUX	14
- LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX	16
VIE ASSOCIATIVE	
- OUVERTURE À L'AUVERGNE	18
- LA GOUVERNANCE	20
- L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	21
- LES ÉLÉMENTS FINANCIERS	22
- LES ADHÉRENTS QUI SOUTIENNENT L'ARRA² EN 2016	24
- POURQUOI ADHÉRER À L'ARRA²	30
- REMERCIEMENTS	31

QUEL EST L'APPORT DE L'ARRA² ?

- Une mise en réseau de plus de 1 200 professionnels
- Des échanges techniques basés sur des retours d'expériences concrets
- La défense du principe d'une gestion globale et concertée à l'échelle des bassins versants
- La promotion de l'emploi et des métiers de la gestion des milieux aquatiques
- Des innovations techniques et des liens avec la recherche scientifique par l'intermédiaire des projets européens et de nos partenariats
- Une liberté d'expression pour les professionnels en dehors d'un cadre institutionnel

LES POINTS À RETENIR EN 2016

- La mise en ligne du nouveau site web www.riviererhonealpes.org
- L'élargissement du périmètre de l'association à l'Auvergne
- Un record d'adhésions de structures
- Le lancement du programme thématique « Trame Bleue : espaces et continuités »
- Des partenariats à l'international
- La réalisation d'un programme d'actions ambitieux basé sur les besoins de nos adhérents

QUELQUES DATES À RETENIR

L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

89 000 visites sur www.**RIVIERERHONEALPES.org**

3,5% *d'augmentation de la masse salariale*

6 437 heures travaillées par les salariés

0 *c'est le turn over des salariés de l'ARRA² depuis 2011*

1 295 professionnels membres de l'association (+28 %)

85 participants aux pêches au cas pratiques

584 participants aux journées techniques

95% de satisfaction aux journées techniques

58 journées BÉNÉVOLES des membres du CA pour 6 réunions

112 structures adhérentes, un record depuis la création de l'ARRA²

15 administrateurs bénévoles depuis mai 2016

7% d'augmentation des recettes de cotisation

© A.MATHEVON

© J-M.BONE

© C.RENOUARD

© N.VALE

© C.BRUGEL

© BEAUREGARD-LEVEQUE

© C.BOURBON

© J-M.BONE

© N.VALE

© Y.GOUGUENHEIM - IMAGE & RIVIÈRE

12 janvier
Journée *« Péreniser les bonnes pratiques environnementales des exploitations agricoles »*

18 mars
Assemblée Générale ordinaire

25 avril
Mise en ligne du nouveau site web

28 avril
Réunion du réseau des assistantes de gestion

13 mai
Assemblée Générale extraordinaire : modification des statuts

30 mai
Journée *« Zones tampons et lutte contre les pollutions diffuses »*

30 juin & 1er juillet
Journées *« Restauration de berges et ingénierie écologique »*

12 juillet
Première pêche au cas pratique en Auvergne sur la réhabilitation de la zone humide du lac d'Aydat

13 sept
Première réunion du réseau des techniciens de rivière

14 oct
Journée *« Plan de gestion de la ressource en eau »*

22 nov
Réunion du réseau des animateurs de SAGE

29 nov
Journée *« Gestion des milieux aquatiques : de la procédure à l'action »*

9 déc
Journée technique *« GEMAPI : gouvernance et ingénierie »*

ACTIONS - ÉCHANGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

6 JOURNÉES TECHNIQUES

L'amélioration des connaissances techniques et le développement du réseau des professionnels de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau sont au cœur des préoccupations de l'ARRA².

Face à des thématiques qui s'avèrent de plus en plus complexes et diversifiées, les journées techniques d'information et d'échanges constituent un moyen privilégié pour répondre aux besoins de partage d'expériences des acteurs professionels.

Visite du chantier de restauration de la Leysse lors de la journée "Restauration de berges et ingénierie écologique" à Chambéry

Cette année, le contenu des journées a été adapté pour tenir compte de l'élargissement de l'association à l'Auvergne avec, par exemple, l'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans plusieurs journées pour présenter sa politique de bassin ou encore la présentation de retours d'expérience de structures situées sur la partie auvergnate de la nouvelle région.

Les 6 rencontres physiques organisées en 2016 ont réuni 584 personnes autour de 4 grandes thématiques.

Qualité de l'eau

L'année 2016 a été lancée par deux journées techniques consacrées à la qualité de l'eau. Le 12 janvier, 51 personnes se sont réunies autour du thème des diagnostics d'exploitations agricoles. Cette journée a été rythmée par des retours d'expérience de syndicats de rivière et d'EPCI à fiscalité propre, des témoignages d'agriculteurs et des ateliers thématiques.

Dans la lignée de cette journée, l'ARRA² a organisé le 30 mai la journée « Zones tampons et lutte contre les pollutions diffuses » en partenariat avec le groupe technique « zones tampons » de l'ONEMA et Irstea. Cette rencontre a réuni 79 personnes, issues de structures gestionnaires de milieux aquatiques et du monde de la recherche, avec l'objectif de fournir des éléments de connaissance concrets sur ces outils d'aménagement du territoire, de questionner les travaux de recherche et d'évaluer la faisabilité des zones tampons.

Cette journée a donné lieu à la parution du n°44 des Rencontres de l'ONEMA.

Continuité et restauration

Les beaux jours ont permis l'organisation d'une rencontre dédiée à la restauration de berges et l'ingénierie écologique, alliant des présentations en salle très diversifiées puis des visites de terrain le lendemain sur les travaux de restauration en cours sur la Leysse à Chambéry.

Un gros succès avec un total de 168 participants sur les deux jours et un taux de satisfaction de 100 % !

Journée "Pérenniser les bonnes pratiques environnementales des exploitations agricoles"

Gestion quantitative

Depuis 2010, l'association organise des journées sur le thème de la gestion quantitative. De la dernière, organisée en 2013 sous le titre « Mesures de réduction des prélèvements » est ressorti le besoin de continuer à échanger et à suivre l'actualité territoriale de la gestion quantitative en présentant les Plans de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE). 90 personnes se sont rassemblées sur ce sujet le 14 octobre à Valence.

Réglementation

Les thématiques réglementaires ont quant à elles occupé la fin d'année avec deux journées techniques : « Gestion des milieux aquatiques : de la procédure à l'action », le 29 novembre, autour des plans pluriannuels de gestion de l'eau et de la déclaration d'intérêt général, puis la journée « GEMAPI : gouvernance et ingénierie » le 9 décembre dédiée à la mise en oeuvre concrète de cette nouvelle compétence à différentes échelles territoriales.

Ces deux rencontres ont regroupé pas moins de 196 participants.

Visite de terrain du 1er juillet de la journée "Restauration de berges et ingénierie écologique" à Chambéry

Le groupe de travail Maitres d'ouvrages / Bureaux d'études

Suite à la journée technique « Dialogue entre maîtres d'ouvrages et bureaux d'études » du mois de mai 2015, il a été décidé de constituer un groupe de travail afin de mettre en place des outils visant à améliorer les pratiques de chacune des parties lors des phases de consultation et de faciliter les relations entre collectivités et bureaux d'études.

Lors d'une première rencontre en 2015, les membres du groupe de travail ont convenu de produire un document permettant d'aider les maîtres d'ouvrages à rédiger des cahiers des charges adaptés aux possibilités des bureaux d'études et d'aider ces derniers à élaborer leurs réponses en accord avec les besoins des collectivités locales.

Le groupe de travail s'est de nouveau réuni le 9 février à Lyon pour réfléchir, construire et rédiger un guide des bonnes pratiques à partir des réflexions préalables.

Ce document a pour objectif premier d'identifier les pratiques qui sont autorisées lors de la phase de consultation et de la rédaction d'un cahier des charges mais aussi celles qui ne le sont pas. Plusieurs points de vigilance ont également été identifiés concernant ce qui est apprécié et ce qui doit être proscrit par chacune des parties au cours d'une consultation.

ACTIONS - ÉCHANGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

5 Pêches aux cas pratiques organisées par et pour les adhérents

Le concept de Pêches aux cas pratiques vise à faciliter l'échange d'expériences et le partage de connaissances entre les professionnels du réseau. L'ARRA² offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) aux membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

Les techniciens qui proposent ce type de visites bénéficient alors de plusieurs regards extérieurs, d'échanges constructifs sur leurs réalisations, tout en valorisant l'action de leur collectivité. Ils partagent leurs réussites et les difficultés qu'ils ont rencontrées.

Visite de chantier à Marignier par le SM3A

En 2016, la grande nouveauté est l'ouverture de ce dispositif aux départements auvergnats de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes avec deux premières sorties organisées aux mois de juillet et d'octobre.

Les 5 rencontres proposées par les adhérents ont réuni 85 participants :

- *Visite du chantier de restauration de la continuité écologique du Giffre et des travaux de confortement des digues de Marignier* par le SM3A - EPTB Arve en avril (17 participants),
- *Réhabilitation et aménagement de la zone humide du lac d'Aydat et reméandrage d'un tronçon du cours d'eau recalibré de la Veyre, en amont du lac* par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon en juillet (17 participants),
- *Visite des chantiers du projet de gestion intégrée « Isère amont »* par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère en septembre (25 participants),
- *Rétablissement de la continuité piscicole au seuil des Madeleines sur la rivière Allier* par la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme en octobre (6 participants),
- *Valorisation locale d'une culture à bas niveau d'intrant : le miscanthus comme outil de protection de la qualité de l'eau* par l'ADIL Information Énergie en novembre (20 participants).

Aurélien MATHEVON *- Technicien de rivière au Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (63) :*

« En juillet 2016, le SMVVA a proposé une pêche au cas pratique lors de la présentation de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne aux auvergnats qui ne bénéficiaient pas, jusqu'à aujourd'hui, de réseau d'acteurs dans le domaine des milieux aquatiques. Suite à cette visite, l'association a publié sur son site internet et a diffusé aux adhérents une fiche reprenant les éléments présentés sur le terrain. C'est là tout l'intérêt du réseau de l'ARRA² puisque suite à cette publication, j'ai pu avoir différents contacts/ échanges avec des techniciens d'autres départements afin de partager notre expérience. Ce partage est indispensable si l'on veut encourager ce même genre de projets sur d'autres territoires, cela permet aussi de ne pas réaliser ses projets seul dans son coin. L'échange fait beaucoup avancer, amène à la réflexion et donne souvent de très bonnes idées que l'on peut mettre en oeuvre par la suite. Il est important de regarder autour de soi et de s'inspirer de choses positives existantes. A refaire !

Merci l'ARRA² pour la mise en œuvre d'un réseau rassemblant des passionnés de tous horizons. »

L'animation des 4 réseaux professionnels

L'association anime depuis 2012 des réseaux régionaux de professionnels dont les métiers spécifiques nécessitent des temps d'échanges en petits groupes autour de problématiques qui leur sont propres. Ces rencontres, au-delà des apports techniques qui en ressortent, permettent aux membres du réseau de se retrouver de manière conviviale et de créer un espace d'échange privilégié autour de leurs problématiques communes.

L'année 2016 fut celle de l'ouverture des réseaux aux gestionnaires de la partie auvergnate et de la création d'un 4ème réseau, celui des techniciens de rivière.

Les assistantes de gestion

La rencontre du 28 avril à Valence a été l'occasion de présenter au réseau le nouveau site internet de l'ARRA², son fonctionnement, les ressources disponibles et les contributions possibles. La suite de la journée a été consacrée à un état des lieux individuel concernant la mise en place de la GEMAPI et son impact sur l'activité de chacun.

À l'issue de 5 années de rencontres les membres de ce réseau se sont mis d'accord pour ne pas programmer de réunion en 2017.

Les techniciens de rivière

La première rencontre de ce nouveau réseau, organisée à Savigneux le 13 septembre, a permis aux techniciens de la région Auvergne-Rhône-Alpes de faire connaissance, de partager leurs besoins et de découvrir différents aménagements réalisés par des techniciens du réseau dans la Loire.

À l'issue d'un premier temps de recueil des besoins et de présentation, Maud Poncet (chargée de mission ASTER du département de la Loire) est venue présenter les missions d'accompagnement des techniciens de rivières.

La seconde partie de la journée a été dédiée à des visites de terrain menées par la communauté d'agglomération Loire Forez et le SYMILAV autour de l'aménagement piscicole et des maladies des arbres composant la ripisylve sur le bassin versant du Forez.

Première réunion du réseau des Techniciens de rivière

Les animateurs agri-phyto

Lors de la première partie de la journée du 29 septembre à Saint Galmier, les participants ont échangé autour d'une éventuelle mutualisation de formation « MAEC phyto ». Sylvain Granger, animateur "captages prioritaires" au Syndicat Bièvre Liers Valloire, a présenté la culture et les débouchés du *Miscanthus*.

L'après-midi a été consacrée à la visite du salon agricole « Tech'n bio » autour de 4 ateliers au choix sur l'élevage et la culture des céréales.

Les animateurs de SAGE

Le 22 novembre à Lyon, Chrystel Fermond du SAGE Drôme et Nicolas Le Méhauté du SM3A ont présenté leur retour d'expérience autour de la portée juridique du SAGE et son application.

Les participants ont échangé autour de la question des modalités et des obligations de sollicitation des CLE pour avis et sur le sujet de la participation du public dans le cadre de l'élaboration ou de la révision d'un SAGE.

Chrystel Fermond a également présenté l'expérience du SAGE Drôme en tant que site pilote du projet européen SPARE, piloté par Irstea, dont l'objectif est de développer des outils participatifs à destination du grand public (voir en page 17).

ACTIONS - COMMUNICATION ET PARTAGE

WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG

Au fil des ans, le site web de l'ARRA² est devenu une référence à l'échelle nationale dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau. L'association a néanmoins souhaité le faire évoluer pour se doter d'un outil plus performant et plus ergonomique, associé à une nouvelle charte graphique prenant en compte l'ouverture à l'Auvergne.

Le nouveau site web se veut plus collaboratif et adapté aux usages actuels du web. L'objectif est de communiquer sur la vie associative, de faciliter l'échange entre les professionnels du domaine et de leur permettre de se documenter.

Avec la création de 10 thématiques à la fois larges, compréhensibles et représentatives des différents métiers et besoins, l'ARRA² facilite l'accès à des contenus plus pertinents pour les professionnels.

Les nouvelles fonctionnalités permettent également un accès plus intuitif aux informations. Il s'agit de simplifier au maximum la vie de l'utilisateur et de lui permettre de partager des informations et actualités utiles pour le réseau ! Grâce au moteur de recherche et aux fonctionnalités d'abonnement (sujet, type de contenu ou thématique), il peut désormais obtenir rapidement les informations qui lui sont réellement utiles dans son travail quotidien.

Il peut aussi apporter sa contribution en proposant des articles d'actualité, en proposant la mise en ligne de documents techniques, de liens utiles, de cahiers des charges, le tout dans un esprit collaboratif.

Le forum quant à lui reste un espace d'échange et de partage ouvert à tous ! Les contributeurs et les lecteurs peuvent utiliser leur compte "utilisateur" pour bénéficier des fonctionnalités d'abonnement aux fils de discussion. L'utilisation d'un compte est aussi un gage de transparence et de confiance qui favorise la convivialité de cet espace d'échanges.

Un travail très conséquent a été nécessaire aux salariés, aux bénévoles et au prestataire pour importer l'essentiel des contenus de la précédente version du site et développer une plateforme web performante. C'est pourquoi la mise en ligne de cette nouvelle version est intervenue au mois d'avril 2016 après un an et demi de travail. De nouvelles améliorations sont apportées régulièrement.

Vous pouvez faire remonter des besoins particuliers ou des propositions d'améliorations aux salariés. N'hésitez pas !

Enfin, l'ARRA² a permis à l'Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons (ATBVB) de bénéficier de l'architecture de son site web pour développer sa propre plateforme internet, et ce, dans l'esprit collaboratif de l'Interréseaux : http://atbvb.fr

Céline VEDIE - Animatrice rivière - CATER d'Eure-et-Loir

« Je dois saluer votre excellent travail que je perçois au travers de votre site internet ! Il représente pour moi, une des sources d'information qui me permet de mener mes missions d'animation départementale au sein de la cellule CATER d'Eure-et-Loir bien que mon bassin hydrographique soit éloigné du vôtre. »

Stéphanie BESSON - Chargée d'études - Agence de l'eau RMC

« Je viens de parcourir très rapidement le nouveau site de l'ARRA², qui est très chouette [...] ! Félicitation à vous, il est très agréable et intuitif. Et je n'ai pas fini de découvrir ses fonctionnalités tant il y en a j'ai l'impression. »

ACCOMPAGNER...

Avec 206 offres d'emploi et de stage mises en ligne, www.riviererhonealpes.org fait partie des références au niveau national dans le secteur de l'eau. Les employeurs de la France entière diffusent leurs fiches de poste par cet intermédiaire. Un important travail d'information a été réalisé par les salariés auprès des employeurs. Mais ce n'est que la partie visible de l'activité de l'association dans ce domaine !

... LES MÉTIERS

Depuis sa création l'association participe en effet au développement de l'emploi et des métiers de la gestion des milieux aquatiques dans le cadre d'une réflexion globale sur la structuration de la gestion de l'eau à l'échelle régionale.

L'ARRA² compte 5 organismes de formation parmi ses adhérents dont deux Universités (Lumière Lyon 2 et Grenoble Alpes). Certains membres du réseau et salariés interviennent dans les formations dispensées par ces organismes afin de transmettre aux étudiants des connaissances pratiques en lien avec leurs métiers. Ces interventions de professionnels sont très appréciées par les étudiants car elles donnent une vision concrète des missions exercées par les acteurs de l'eau et permettent d'avoir les idées claires quant aux débouchés professionnels.

En 2016, sur conseil de l'ARRA², la Licence Pro MAEP a fait évoluer son programme de formation pour prendre en compte les besoins des structures de bassins versants sur le sujet de la gestion de digues, en lien avec l'évolution réglementaire de la GEMAPI.

ET LES FUTURS PROFESSIONNELS

Par ailleurs, l'ARRA² conseille et accompagne chaque année les adhérents en recherche d'emploi ou en reconversion dans leur projet d'insertion professionnelle. L'association constitue ainsi un appui utile pour le soutien à l'emploi et l'accès aux métiers de l'eau.

Le Club des Jeunes Diplômés de Grenoble (CJD38), une association regroupant une vingtaine de jeunes cadres, est venu à la rencontre de l'association avec le soutien du Pôle Emploi Cadres pour développer son réseau professionnel et découvrir le réseau des gestionnaires de milieux aquatiques et ses activités. L'occasion de réfléchir collectivement à des pistes pour la recherche d'emploi dans le domaine ou aux opportunités et limites des métiers du secteur et de bénéficier des conseils de l'association pour développer son projet professionnel.

L'ARRA² continue ainsi de jouer pleinement son rôle d'accompagnement des personnes en formation et des métiers au service de l'amélioration des milieux aquatiques.

Réception du Club des Jeunes Diplômés de Grenoble

Thomas LANDAT - Adhérent en recherche d'emploi

« Être adhérent à l'ARRA² c'est l'assurance de bénéficier d'un réseau de qualité sur lequel on peut compter lorsque l'on est en recherche d'emploi. Grâce à la disponibilité des adhérents et des salariés, les échanges sont très pertinents. J'ai maintenant une vision claire des métiers et des acteurs de l'eau. »

Hélène WATT - Directrice - Fédération de pêche de l'Ardèche

« Depuis plusieurs années déjà, nous avons pris l'habitude de diffuser nos offres d'emploi et de stage sur le site internet de l'ARRA². Il constitue pour nous l'une des références en matière de recrutement dans ce domaine d'activité très spécifique. En 2016, notre activité a nécessité le recrutement de deux techniciens. Les offres ont très rapidement été pourvues grâce à cet intermédiaire qui nous permet de toucher des profils adaptés à nos besoins. L'adhésion de la Fédération de Pêche de l'Ardèche à l'ARRA² depuis 2012 est aussi pour nous une source d'informations, de relations privilégiées avec les techniciens des collectivités et entreprises, mais aussi de formation en lien avec notre domaine d'activité. »

ACTIONS - UN PROGRAMME STRUCTURANT

« TRAME BLEUE : ESPACES ET CONTINUITÉS »

Ce programme d'actions vise à améliorer les connaissances et les compétences des professionnels en matière de continuités écologiques de l'espace cours d'eau et des zones humides en lien avec les compartiments terrestres des écosystèmes.

Il est le fruit d'un travail de co-construction entre acteurs de la gestion des milieux aquatiques et des espaces naturels en vue d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Rhône-Alpes (2015-2019).

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est chef de file de ce programme pluriannuel financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'Union Européenne. Les quatre Conservatoires d'Espaces Naturels de Rhône-Alpes, l'Irstea et GeoPeka, une start-up de l'École Normale Supérieure de Lyon, sont également parties prenantes.

Pourquoi & pour qui ?

Parce que la préservation de la biodiversité sur nos territoires dépend de l'engagement des collectivités locales et que les actions à mener ne peuvent être compartimentées entre gestion des milieux aquatiques, gestion des espaces naturels, aménagement du territoire et urbanisme, l'idée du programme est de créer des ponts entre les professionnels de ces différents domaines.

Il s'agit de leur fournir les clés pour identifier et gérer au mieux les continuités écologiques sur leur territoire, qu'elles soient « Bleues » ou « Vertes », et de faire le lien entre les composantes aquatiques et terrestres des écosystèmes.

Si l'outil « contrat Vert & Bleu » ne concerne que les secteurs identifiés comme prioritaires par le SRCE, l'ensemble des collectivités locales engagées depuis de nombreuses années dans la gestion des milieux aquatiques, concourt également par leur action à la préservation de la biodiversité et à la restauration des continuités.

Elles ont la lourde tâche d'établir la synthèse entre la politique nationale de l'eau qui les incite à lutter contre les inondations et à effacer les ouvrages transversaux (seuils, barrages, ...), la politique de bassin qui se concentre sur la restauration des cours d'eau en s'appuyant sur la notion d'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) et la politique régionale qui met l'accent sur la biodiversité et la continuité.

Mais comment faire le lien entre ces politiques ?

À partir de ce constat les 7 partenaires ont élaboré un programme ambitieux sur les continuités latérales et longitudinales au sein de la trame bleue et des espaces de bon fonctionnement, tant pour les cours d'eau que pour les zones humides. L'objectif est de faire le lien entre ces notions et de créer des passerelles entre les acteurs concernés par les problématiques des milieux aquatiques, des espaces naturels, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Ce projet s'adresse tant aux professionnels qu'aux élus locaux.

Il se découpe en quatre axes de travail :

- Axe 1 : Management de projet
- Axe 2 : Espace Cours d'eau
- Axe 3 : Zones humides : état, pressions et connectivité
- Axe 4 : Interface Vert & Bleu

L'Arve en amont de Cluses

Zone humide au pied du Chablais en Haute-Savoie

2016 : une année de lancement

Le premier Comité de pilotage et les trois Comités techniques (un par axe de travail thématique) des 22 et 23 septembre ont réuni 25 partenaires techniques et les partenaires financiers, preuve que ce programme est porteur de sens et s'inclut dans une dynamique globale à l'échelle rhônalpine. Ces rencontres marquent le lancement officiel du programme avec la définition collective des grandes orientations, des ambitions et méthodes de travail pour les différentes actions à mener. Les partenaires sont depuis en ordre de marche !

Sur les 26 actions prévues au programme, la moitié est portée par l'ARRA², dont l'ensemble de l'axe 4 et la partie Management de projet. Bien sûr, toutes ne seront pas mises en œuvre en même temps. Elles seront réparties sur quatre ans et nécessiteront, pour certaines, un appui extérieur.

C'est le cas des films de sensibilisation à destination des élus locaux pour lesquels la consultation a été fructueuse (Axe 4). Leur vocation sera de présenter les enjeux environnementaux et économiques de l'action des collectivités en matière de biodiversité et de restauration des continuités écologiques, les actions qui peuvent être mises en œuvre sur les territoires, les possibilités de préservation par l'intermédiaire des documents d'urbanisme, etc. Le tout dans un format court et pédagogique !

L'objectif est de favoriser l'engagement des élus sur la restauration des cours d'eau et la préservation de la biodiversité mais aussi de participer à l'amélioration de la prise en compte des continuités écologiques dans les actions d'aménagement du territoire et dans les documents d'urbanisme. Les travaux commenceront en début d'année 2017 avec l'appui de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa) et de l'Irstea qui développera également un site web dédié au programme.

Si l'année 2016 fut une année de lancement, elle a aussi permis l'élaboration d'un cahier des charges de formation au dialogue territorial qui sera décliné chaque année à partir de 2017 pour fournir aux professionnels les clés d'un projet de territoire réussi (Axe 4).

Un travail de recueil de besoins auprès des adhérents de l'ARRA² et de pré-cadrage de la rédaction d'une note méthodologique pour l'effacement d'ouvrages transversaux en maitrise d'œuvre interne a aussi été effectué. Il a donné lieu à l'organisation d'un premier groupe de travail au début de l'année 2017.

ACTIONS - LES PARTENARIATS NATIONAUX

Assises nationales de la biodiversité

En participant aux 6ème Assises nationales de la biodiversité à Clermont-Ferrand, l'ARRA² a pu présenter le programme « *Trame bleue : espaces et continuités* » au cours de deux ateliers organisés par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB). Le message délivré devant la centaine de participants était clair : *la préservation de la biodiversité sur nos territoires dépendra de l'engagement des collectivités locales et les actions à mener ne peuvent être compartimentées entre gestion des milieux aquatiques, gestion des espaces naturels, aménagement du territoire et urbanisme*. Et c'est bien ce qu'ambitionne ce programme multipartenaires : créer des passerelles entre les professionnels de ces différents domaines en mutualisant les connaissances, les méthodes et les expériences de chacun.

Barbara POMPILI aux Assises nationales de la biodiversité

Notre directeur a également eu le plaisir d'échanger avec Barbara POMPILI, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, pour lui présenter notre association (qu'elle connaissait déjà !) et lui dire qu'elle pouvait s'appuyer sur l'ARRA² pour oeuvrer au décloisonnement des politiques de l'eau et de la biodiversité.

Inter réseaux rivière

Depuis une dizaine d'années, les réseaux régionaux de techniciens et de gestionnaires de milieux aquatiques travaillent en concertation pour promouvoir une gestion globale et durable des milieux aquatiques et de l'eau au niveau national.

Les représentants des réseaux se sont retrouvés le 30 septembre 2016 à l'ARPE PACA, à Aix-en-Provence, pour intégrer deux nouveaux réseaux, l'Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB) et l'Association Régionale des Syndicats de bassins versants et Structures Assimilées (ASYBA - Normandie) et travailler sur des sujets communs : mise à jour du site portail, proposition de cartographie des structures de bassin versant à l'échelle nationale, positionnement stratégique par rapport à l'AFEPTB et la Fédération Nationale des Élus de Bassins Versants.

Les membres du collectif ont également donné leur accord de principe pour participer à la construction du Réseau National pour la Restauration des Rivières. Créé en 2016 sous l'impulsion de l'ONEMA, le CNRR a pour missions de promouvoir le développement des projets de restauration et de favoriser le partage de bonnes pratiques et de connaissances. Il constitue ainsi un centre de ressources pour l'ensemble des acteurs de la gestion et de la restauration des milieux aquatiques en France, issus des secteurs public, associatif et privé. Les réseaux régionaux joueront un rôle de relais d'information (descendante et ascendante), feront remonter les besoins et, le cas échéant, participeront à des groupes de réflexion/de travail au niveau national. Un projet de charte est en cours de réalisation pour formaliser l'implication de l'ARRA² dans ce projet national.

Les réseaux régionaux d'acteurs de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau regroupés au sein du partenariat

Démarches participatives et concertation

Réunion sur la concertation

Qu'il s'agisse de processus de consultation, de concertation ou de participation, les citoyens occupent une place grandissante dans les projets liés à l'environnement et plus particulièrement dans le domaine de l'eau. Ainsi, les démarches participatives pour la mise en œuvre de projets en faveur des milieux aquatiques se développent.

Les membres de l'ARRA² l'ont bien compris et se forment aux différentes techniques proposées.

En 2016, l'ARRA² et ses adhérents ont participé à plusieurs chantiers sur cette thématique :

- Rédaction du guide méthodologique de l'Agence de l'Eau RMC : « *Comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ?* »,
- Organisation d'un temps d'échange collectif avec les acteurs régionaux de la concertation,
- Préparation des séminaires de travail « *Comment mieux associer les citoyens à la gestion locale de l'eau ?* » proposés par Irstea,
- Intervention croisée avec l'URCPIE dans le MOOC « *Modélisation et simulation participative pour la GIRE* »,
- Participation à l'organisation de la journée technique de l'Agence de l'Eau RMC « *L'atteinte des objectifs techniques avec l'aide des démarches participatives* » du 24 mars 2017.

Autant de graines semées qui feront germer des projets et des partenariats au service des membres du réseau !

La restauration de cours d'eau à l'heure de la GEMAPI

L'entrée en vigueur de la GEMAPI entraine un changement dans la manière d'entreprendre les projets de restauration : on passe en effet d'une politique volontariste ou d'opportunité à une politique de mise en œuvre d'une compétence obligatoire. Or, selon la compétence des élus et leur niveau de connaissance du sujet, un réel effort doit être fait en termes d'argumentation.

Le rapport de la collection Eau & connaissance intitulé « *Accompagner la politique de restauration physique des cours d'eau : éléments de connaissance* » paru en octobre 2016 constitue la première partie d'une démarche visant à élaborer un argumentaire et des recommandations pour restaurer les rivières à l'heure de la GEMAPI.

L'objectif est de convaincre les élus qui ne sont pas encore, soit informés, soit convaincus, pour les amener à engager des travaux de restauration. Il s'agit ainsi de produire un document orienté vers les décideurs. L'association a été sollicitée au mois de novembre pour participer au comité de pilotage de l'Agence de l'Eau RMC et apporter sa vision globale à l'échelle du réseau professionnel rhônalpin.

ACTIONS - LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

L'année 2016 a aussi été celle de l'international. Le projet Géni'Alp continue à faire des émules, cette fois-ci au Québec, tandis que plusieurs administrateurs se sont investis lors de colloques en Italie.

» Le projet Genibiodiv (Québec)

Dans la continuité du projet Géni'Alp, l'ARRA² a été associée par Irstea Grenoble à la valorisation d'un projet de recherche franco-québécois sur l'évaluation, la conservation et la promotion de la biodiversité sur les berges de cours d'eau aménagées, intitulé « Genibiodiv ». Au-delà des travaux de recherche, celui-ci a pour objet de permettre les échanges entre scientifiques et gestionnaires de milieux aquatiques des deux côtés de l'Atlantique autour des pratiques en termes de génie végétal (parfois appelé « phytotechnologies » au Québec), avec le soutien financier de la Commission Permanente de Coopération Franco-Québécoise (CPCFQ).

Visite d'un site aménagé sur la Rivière Jacques Cartier (Qc)

À travers les visites de sites aménagés et l'organisation de deux évènements en France en juin et au Québec en octobre, les professionnels des deux pays ont bénéficié d'échanges très riches et de regards croisés sur leurs pratiques.

Une délégation québécoise composée de deux chercheuses et d'une chargée de mission du ministère des transports a participé au mois de juin à la visite des ouvrages de protection de berges en génie végétal réalisés dans le cadre du projet Géni'Alp, puis présenté le projet de recherche en cours au Québec lors de la journée « *Restauration de berges et ingénierie écologique* ».

À son tour, une délégation française composée d'André Evette (Irstea), Nicolas Valé (ARRA²), Christophe Moiroud (CNR) et Klaus Peklo (ICE), a traversé l'Atlantique pour apporter son expertise et partager ses expériences en termes d'ingénierie écologique au travers d'un projet de chantier pilote et de leurs présentations lors d'un colloque le 5 octobre à l'Université Laval à Québec. L'utilisation de ces techniques restant encore restreinte côté québécois, l'enjeu était de sensibiliser les professionnels à la gestion globale par bassin versant et à l'intérêt de l'utilisation du génie végétal pour la protection des berges de cours d'eau.

Ce voyage a aussi été l'occasion pour l'ARRA² de prendre un premier contact avec son pendant québécois, le ROBVQ – Réseau des Organismes de Bassins Versants du Québec.

» Le projet SPARE (Autriche)

Le projet SPARE – *Strategic Planning for Alpine River Ecosystems : Integrative concepts for protection and conservation* – cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) par le biais du programme Interreg Espace Alpin, regroupe des partenaires de plusieurs pays de l'arc alpin (Autriche, Italie, Liechtenstein, Suisse, Slovénie, France). L'objectif de ce projet de recherche est de capitaliser les approches de gestion et de planification stratégique de bassin versant à différentes échelles spatiales et de gouvernance. Il vise notamment à intégrer les fonctions et les services rendus par les écosystèmes aquatiques dans les pratiques de gestion afin d'améliorer la protection des rivières alpines.

L'ARRA² est partie prenante de ce projet en tant qu'observateur. À ce titre, l'association a été invitée à participer au colloque d'ouverture du projet à Innsbruck en Autriche. C'est Chloé Renouard, chargée de mission, qui a représenté l'association à cette occasion. Au-delà de l'aspect très convivial de cette rencontre, être présent sur place a permis de rencontrer les différents partenaires du projet et d'exprimer les attentes du réseau et les apports potentiels vis-à-vis de ce projet.

Visite d'un chantier pilote Géni'Alp en Suisse

» Interventions en colloques (Italie)

L'association est également sollicitée de l'autre côté des Alpes pour présenter le modèle de gestion locale des milieux aquatiques et de l'eau à l'échelle des bassins versants en France. Dans la continuité de plusieurs échanges avec des collectivités italiennes et des chercheurs au cours des dernières années, l'ARRA² a été invitée à intervenir lors du « *Smart River International Conference* » du 23 septembre à Ferrra en Émilie-Romagne, puis le 30 septembre à Perugia, lors d'un colloque sur la présentation de l'Atlas des objectifs pour les contrats de rivières, de lacs et de paysage.

Cette tâche est revenue à Emmanuelle Tachoires, chargée de mission Inondations au Syndicat Rivières des Quatre Vallées (RIV4VAL) et Secrétaire de l'association, invitée à Ferrara puis de Grégoire Thévenet, Directeur du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, invité à Perugia par la Région Ombrie et l'école d'administration publique d'Ombrie.

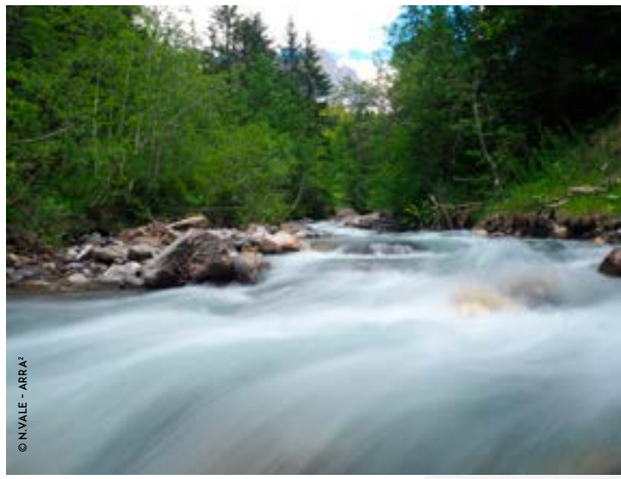

Monique POULIN – Professeure à l'Université Laval

« Lors de notre visite en France, mes collègues Pascale Biron (professeure à l'Université Concordia), Isabelle Falardeau (chargée de projet au ministère des transports du Québec) et moi-même avons été très impressionnées par les travaux résultant du projet Géni'Alp et ceux réalisés sur la Leysse à Chambéry. L'envergure des projets, l'ingéniosité des méthodes utilisées ainsi que le caractère naturel des berges aménagées nous ont permis de constater que le Québec accuse un retard quant à la gestion des rivières et l'intégration du génie végétal dans la stabilisation de berges près des infrastructures urbaines et routières. J'ai donc entrepris d'organiser un colloque québécois sur le génie végétal et d'inviter plusieurs experts français à présenter leurs travaux. Avec 130 participants, dont 40 gestionnaires des ministères québécois, ce fut un réel succès. Les travaux français qui y ont été présentés nous servent d'inspiration pour faire cheminer les mentalités ici au Québec depuis ce colloque ! »

Emmanuelle TACHOIRES - Chargée de mission au Syndicat Rivières des 4 Vallées

« Lors de la Smart River International Conference, j'ai exposé le modèle français de gestion des milieux aquatiques à plusieurs délégations européennes (Italie, Roumanie, Grande-Bretagne, Moldavie, Autriche) très à l'écoute et parfois admiratives vis-à-vis de notre mode de gestion par bassin versant. Je suis ravie d'avoir pu partager mon expérience, ma vision de la gestion de l'eau et présenter l'engagement de ma structure dans une politique ambitieuse de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations via le Contrat de rivière des 4 Vallées.

Cette expérience à l'international a vraiment été très enrichissante et je trouve essentiel de pouvoir mutualiser nos expériences avec comme objectif commun la protection de la ressource en eau. »

VIE ASSOCIATIVE - L'OUVERTURE À L'AUVERGNE

Suite à l'union des régions Auvergne et Rhône-Alpes et après de nombreux échanges avec les acteurs de l'eau auvergnats et avec ses adhérents, l'ARRA a élargi son périmètre d'action au nouveau territoire régional et devient :

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²)

Tout au long de l'année, l'ARRA² a pris contact avec les différents acteurs qui interviennent dans le domaine de l'eau sur la partie auvergnate afin de comprendre leur organisation actuelle et identifier les besoins en matière de mise en réseau et d'échange d'expériences.

L'association a également mis en débat cet élargissement au sein de ses instances de gouvernance.

Voici résumés les temps forts du développement du réseau sur la partie Auvergne de la nouvelle région :

» Première réunion avec des techniciens auvergnats « Moteurs »

Cette réunion du 4 mars 2016 à Saint-Saturnin (63) a permis de faire connaissance, de partager la vision d'animation de réseau, de discuter des besoins et des attentes des uns et des autres, puis d'évoquer les possibilités de faire l'évoluer l'ARRA² pour l'adapter à son nouveau territoire régional.

Rencontre des techniciens auvergnats à Saint Saturnin

» Rencontre avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le 5 avril, cette réunion visait àprésenter l'association et son travail de mise en réseau des gestionnaires de milieux aquatiques en Rhône-Alpes pour voir si le fonctionnement pouvait être adapté sur le bassin Loire-Bretagne.

À l'issue de cette rencontre très positive, il a été décidé d'informer les responsables des structures qui animent des réseaux locaux (ASTER, CATER, CEN Auvergne et CEN Allier) et de veiller à la complémentarité avec leurs actions. La feuille de route élaborée à cette occasion prévoyait également de recenser les besoins des acteurs locaux d'un point de vue qualitatif et quantitatif et de créer un annuaire des structures et des techniciens auvergnats.

Cette rencontre a lancé les bases du partenariat à venir entre l'ARRA² et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

» Vote en Assemblée Générale

L'Assemblée Générale extraordinaire du 13 mai 2016 à l'Arbresle a délibéré en faveur de l'augmentation du nombre de sièges au Conseil d'Administration. De 12 membres, celui-ci est passé à 15 afin d'asseoir la représentativité du CA au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Trois nouveaux administrateurs auvergnats sont venus renforcer l'équipe des élus :

- Lucile Mazeau, chargée de mission SAGE à l'Etablissement Public Loire,
- Aurélien Mathevon, technicien de rivière au Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA),
- Sébastien Bret, chargé de mission à la Communauté de Communes du Pays d'Olliergues.

» Deuxième réunion des techniciens auvergnats

Afin de présenter le réseau et faire remonter les besoins des acteurs de l'eau de l'Auvergne, l'ARRA² a organisé une matinée d'échanges le 13 juillet à Aydat (63).

Une vingtaine de personnes originaires des 4 départements auvergnats a répondu présent. Suite à la présentation de l'association par les membres du Conseil d'Administration, la parole a été donnée aux participants pour qu'ils puissent exprimer leurs attentes par rapport au nouveau réseau. L'après-midi, le SMVVA a présenté ses réalisations lors d'une visite de terrain.

Les retours des acteurs de l'eau auvergnats ont confirmé le besoin d'échanger et de bénéficier de retours d'expérience, à la fois sur les aspects de planification avec l'élaboration des procédures (SAGE, Contrat territorial), mais également sur des aspects plus opérationnels comme la réalisation des travaux en lien avec les objectifs DCE. Ces retours ont permis d'inscrire des actions « made in Auvergne » dans le programme 2017 de l'ARRA² !

Ainsi, l'association a su tout au long de l'année mettre en place les conditions pour réussir l'adaptation de son périmètre au nouveau territoire régional.

VIE ASSOCIATIVE - LA GOUVERNANCE

L'ARRA² C'EST AVANT TOUT UNE HISTOIRE DE FEMMES ET D'HOMMES QUI S'ENGAGENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES.

LES 15 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sébastien BRET
Ambert Livradois Forez Communauté de communes (63)

Perrine BROUST
France Digues (38)

Hervé CALTRAN
Métropole de Lyon (69)
Trésorier

Aurélie CAMPOY
Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche (38)
Présidente

Julien DUMOUTIER
Valence Romans Agglo (26)
Vice-Président

André EVETTE
IRSTEA Grenoble (38)

Héloïse GRIMBERT
Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (01)

Aurélien MATHEVON
Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (63)

Marie MAUSSIN
Grenoble Alpes Métropole (38)

Lucile MAZEAU
EPTB Loire (63)

Isabelle MOINS
En recherche d'emploi (38)

Charles MONNERET
Dynamique Hydro (69)

Alice PROST
Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne (01)

Emmanuelle TACHOIRES
Syndicat Rivières des 4 Vallées (38)
Secrétaire

Grégoire THÉVENET
Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (69)

LES 5 SALARIÉS

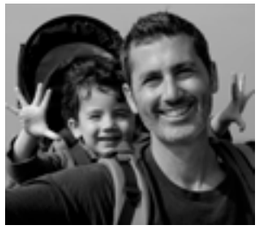

Julien BIGUÉ
Directeur

Cécile BOURBON
Chargée de mission

Nathalie PERRIN
Secrétaire comptable

Chloé RENOUARD
Chargée de mission

Nicolas VALÉ
Chargé de mission

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

» Réorganiser et remercier

- Analyse des missions des salariés pour améliorer l'efficacité de l'action de l'association. Cela donnera lieu à une réorganisation de l'équipe au cours du premier trimestre 2017,
- Externalisation des volets sociaux à partir du mois d'octobre pour dégager du temps de travail pour l'animation du réseau,
- Versement d'une prime exceptionnelle au vu de l'excellent résultat financier de l'année 2015 pour remercier les salariés pour leur implication et leur travail,
- Nomination de Betty Cachot au titre de membre d'honneur de l'association en remerciement de son importante implication dans la vie et le développement de l'association depuis 2003, elle qui fut membre du Conseil d'Administration durant 12 années et qui a exercé la présidence entre 2006 et 2009.

» Développer l'association à l'échelle de la nouvelle grande région

Un important travail a été mené par les membres du Conseil d'Administration pour positionner l'association au sein de la nouvelle grande région et sur les moyens à mettre en œuvre pour développer le réseau en Auvergne.

Le Conseil d'Administration a souhaité impliquer les adhérents dans la définition des moyens à mettre en œuvre pour adapter le projet associatif au nouveau périmètre régional lors de l'Assemblée Générale du 18 mars. Le quorum requis pour la modification des statuts n'ayant pas été réuni, celle-ci a été votée en Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour l'occasion le 13 mai à l'Arbresle. L'ARRA est ainsi devenue l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²) et a élargi son Conseil d'Administration en intégrant trois professionnels auvergnats.

CA du 16 septembre à Saint Sulpice des Rivoires

L'organisation d'une réunion du Conseil d'Administration à Saint-Victor-la-Rivière dans le Puy de Dôme au mois de juillet a été l'occasion de présenter l'association aux techniciens d'Auvergne et d'organiser une visite de terrain sur la Veyre. Plusieurs membres du conseil ont également rencontré à plusieurs occasions les partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, afin d'évoquer les possibilités de soutien financier pour le développement du réseau sur le territoire.

» Développer une activité de formation

Pérenniser l'association nécessite des ressources financières. Or, les tendances sont à la diminution des subventions publiques. L'ARRA², de par son expérience, présente un important potentiel de développement d'une activité de formation.

Le Conseil d'Administration a travaillé à l'élaboration d'un projet allant dans ce sens pour envisager son développement à partir de 2017.

VIE ASSOCIATIVE - LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Le détail des produits et des charges d'exploitation pour l'année 2016 est le suivant :

Le montant des **prestations** s'élève à **31 505 €** pour l'ensemble du programme d'activité qui a été finalisé fin 2016 avec la journée « GEMAPI ». La diminution de 18 861 € par rapport à l'année précédente s'explique par la fin de la prestation liée au projet « Corridors Biologiques ».

L'année 2016 est marquée par l'élargissement à l'Auvergne et par une **augmentation des cotisations et dons de 7 %** par rapport à 2015 pour un montant total de 46 815 €.

La refonte du nouveau site web www.riviererhonealpes.org a été très chronophage. Le transfert de la base documentaire qui représente plus de 1 500 documents techniques importés de l'ancien site sur la nouvelle version a eu des répercussions sur le projet « *Trame bleue : espaces et continuités* » dont certains livrables prévus pour 2016 ont dû être reportés en 2017. Ce report de production et la diminution du temps de travail consacré au projet a entraîné une annulation de subvention d'environ 17 124 € sur l'exercice 2016. Les aides prévues sur ce projet seront cependant reconduites sur les prochaines demandes de subvention au titre d'un financement FEDER à 100 % sur la période 2017-2019.

Le montant des **charges externes** est quant à lui **en augmentation de 12.5 %** par rapport à 2015, ce qui est notamment lié à :

- l'élargissement du territoire d'action de l'association impliquant des coûts de déplacement plus importants,
- la location de salles et de petit matériel nécessaires à l'organisation des journées techniques, en hausse, pour un montant global de 4 571 €,
- un budget traiteur qui augmente également avec un coût moyen par participant de 25 € pour 23 € en 2015, soit un montant annuel de frais de réception de 13 062 €.

Les **charges de personnel** sont en augmentation de seulement 3.5 %.

En 2016, le **résultat d'exploitation** de l'association pour l'exercice est donc **déficitaire de - 1 462 €**.

Seuls 3 % du programme d'action classique restent à finaliser au 31 décembre 2016 pour un montant de 4 370 € auxquels viennent s'ajouter la part des fonds dédiés qui concerne les livrables du projet « *Trame bleue : espaces et continuités* » pour 8 124 €, soit un montant total de 12 494 € de productions non finalisées reportées en 2017.

Après traitement comptable des fonds dédiés 2016 et conformément aux engagements pris, **le résultat comptable de l'année est déficitaire de - 7 212 €**.

Ce résultat doit être apprécié au vu des résultats antérieurs (+ 30 776 € en 2015, + 13 131 € en 2014) qui ont permis de consolider **le fonds associatif de l'ARRA²** qui s'élève actuellement à **138 759 €**.

© LÉO GAYOLA

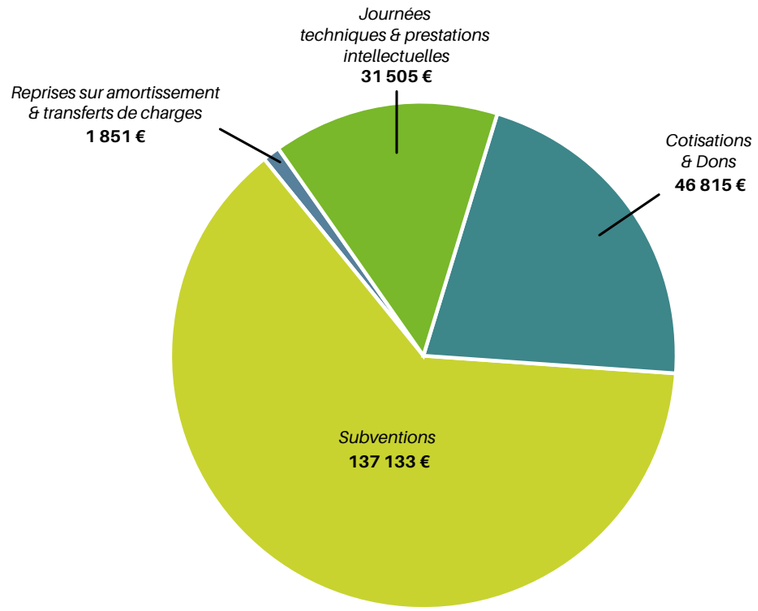

Les produits d'exploitation : 217 304 €

Résultat : - 1 462 €

Les charges d'exploitation : 218 766 €

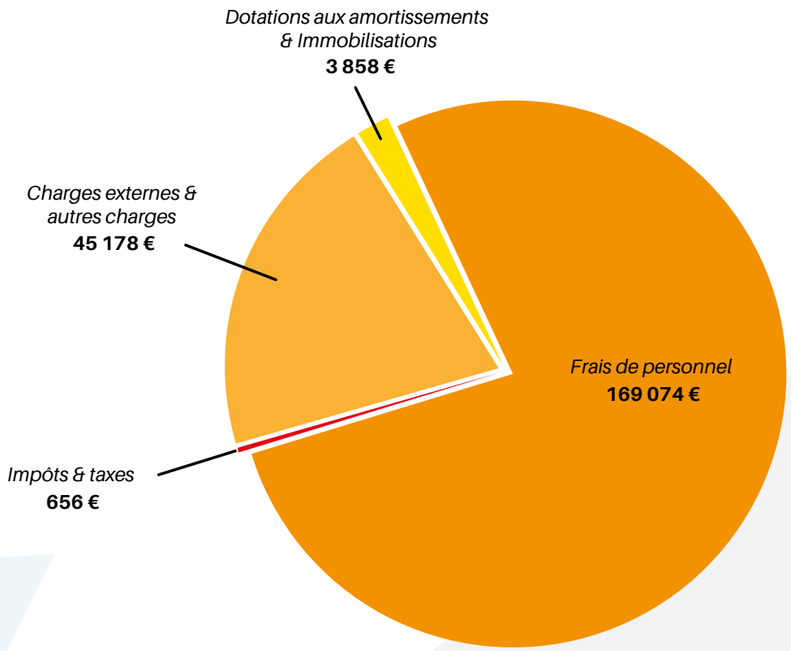

LES 281 ADHÉRENTS QUI SOUTIENNENT L'ARRA² EN 2016

Un réseau de 1 295 professionnels !

En 2016, ce sont 169 personnes et 112 structures qui soutiennent l'ARRA² par leur cotisation, soit **281 adhérents** !

Les structures adhérentes emploient 1 126 personnes physiques qui bénéficient de l'adhésion de leur structure. Le réseau est ainsi constitué de **1 295 professionnels** de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Cela représente une augmentation de près de 30 % par rapport à l'an dernier, avec une hausse du nombre de structures adhérentes et une diminution du nombre de salariés qui prennent une cotisation.

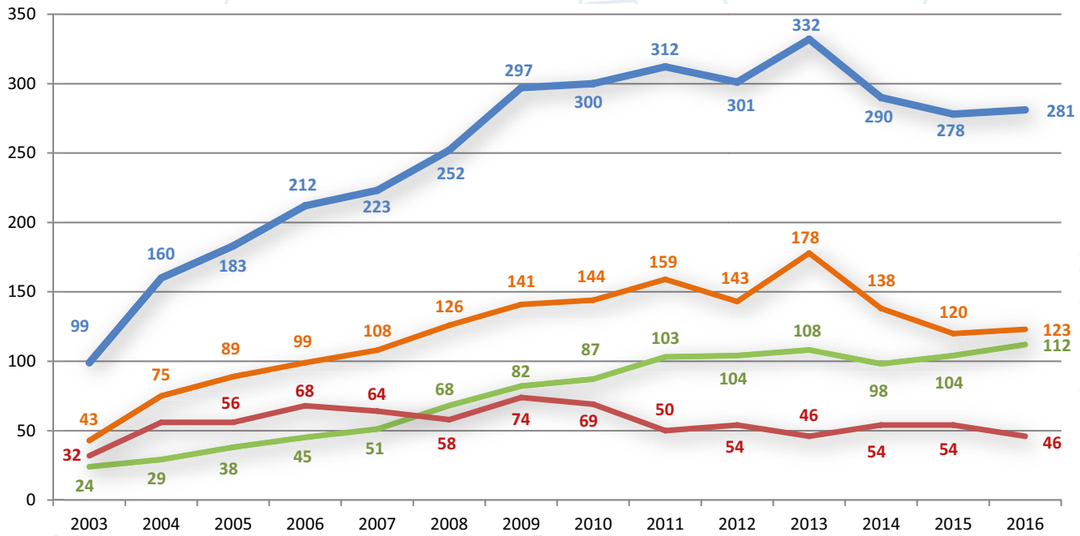

Évolution du nombre d'adhérents depuis 2003 par catégorie d'adhésion

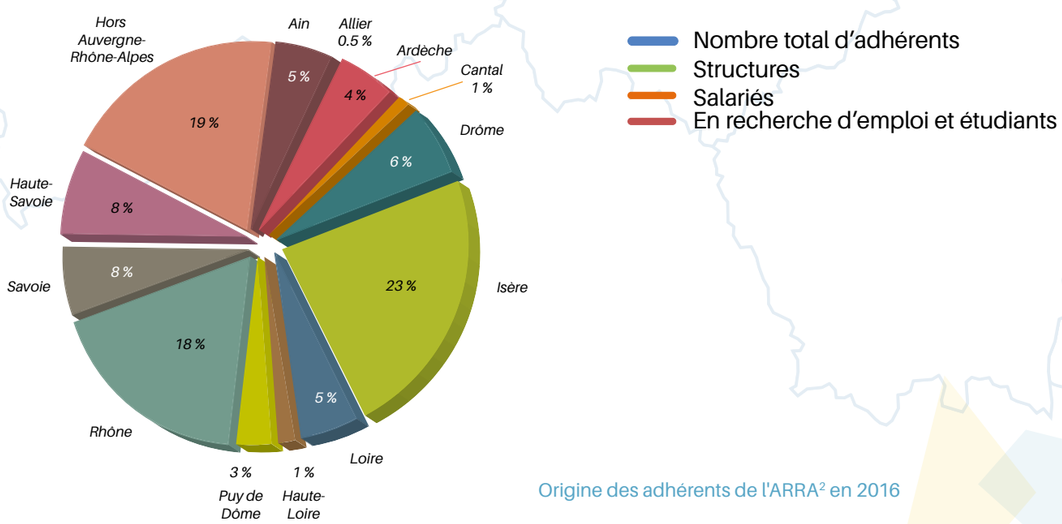

Origine des adhérents de l'ARRA² en 2016

Les salariés, étudiants et personnes en recherche d'emploi

A
ALCOUFFE Sylvie
ANIEL Julie
ARAMA Yannick
ARNAUD Michel
AUDE Clément
AVARELLO Thomas
AYMOZ Alexia

B
BACQ Bruno
BARJON Rodrigue
BATUT Sandrine
BENOIT Virgile
BERTHELOT Marie
BIAUNIER Joris
BONE Jean-Michel
BOUCHARD Astrid
BOUCHET Laurent
BOUDEAU Magali
BOUDIN Guillaume
BOURNET Géraud
BOUTET Gwendoline
BOYER Mireille
BRACQ François-Xavier
BRET Sébastien
BREULL Yann
BRIERE Gilles
BRIGATTI Jérôme
BROUST Perrine
BRUNET Mélanie
BRUYERE Éric
BUGANE Giacomo

C
CACHOT Betty
CAGNANT Michaël
CALTRAN Hervé
CHAMPION Murielle
CHAPRON Émeline
CHAUDET Solenn
CHEMERY Jean-Baptiste
CHENEVAL Cédric
CHEVASSU-CASTRILLON Pauline
CILIBERTI Alexandre
CLADIERE Marc
COLLANGE Luc
COLLOMBET Robin
COLLOT Virginie
CONSTANTIN-BERTIN Christel
CORNUT Sylvain
COSSIN Marc
CREMILLE Léon-Etienne
CROUZET André
CUNILLERA Anaïs
CUSENIER Philippe

D
DEBEURNE Fanny
DEBONDUWE Maeva
DELACOUR Lucille
DELAGE Valérie
DELAGE Clémentine
DELERIS Cédric
DEMARTI Agnès
DEVIDAL Fabien
DI DONNA Margaux
DROIN Thierry
DUMAS Renaud
DUME Anne
DUMOUTIER Julien
DUPLAN Alain

E
ESPINASSE Michel

F
FALQUE Cécile
FAVRICHON David
FAYARD Olivier
FAYE Benjamin
FERNANDEZ Nadia
FERRAND Luc
FILLATRE Pierre
FORESTIER-CROUZET Marie-Martine
FOURNIER Maïté
FRACES Fabien
FRUGET Jean-François

G
GADIOLET Pierre
GARCIA Grégory
GASC Gaëlle
GAUMOND Anne-Sophie
GAUTHIER Benoît
GELDREICH Gérard
GESELL Aurélien
GHIDINI Stéphane
GIOL Stéphan
GIROUD Valérie
GRANGER Sylvain
GRAPIN Jean-Louis
GRES Etienne
GRIMBERT Héloïse
GRUFFAZ Frédéric
GUERIN Fabienne
GUSO Yann

H
HAMONET Vincent
HILAIRE Mélanie
HUBERT Cécile

J
JACQUEMIN Valérie
JOBERT Sébastien
JOHANNESDOTTIR Halla-Margret
JOSSET Aurélie
JULIEN Bérangère

K
KRIEG RABESKI Pascal

L
LAGALY Aude
LAIGROZ Cécile
LALLIAS Sandrine
LAMBELAIN Johan
LAMOTHE Estelle
LANDAT Thomas
LEDOUX Bruno
LOUIS Mathias
LUCAS Hélène
LUCZYSZYN Hélène

M
MALINEAU Jonathan
MALTERRE Florent
MARCAGGI Grégory
MARCHAND Jeannice
MARCILLY Léa
MAREY Pierre
MARTINET Céline
MAURY Hélène
MAZEAU Lucile
MESLIER Sylvain
MEYNIEL Clémentine
MIGAYROU Pierre
MOINE Lauren
MOINS Isabelle
MONIER Guillaume
MONNIER Anne-Cécile
MONTAGNAT Francis

N
NAVARRO Olivier
NOIROT Brice

P
PAEZ Mélanie
PAGANO Audrey
PARADE Marie-Christine
PARMENTIER Mathieu
PASQUALI Thomas
PATTEE Eric
PAYMAL Caroline
PAYOT Lionel
PEKLO Klaus
PELLERIN Guillaume
PERIN Marie
PERSICOT Grégory
PETIT Catherine
PETITPREZ Marion
POULLET Paul

R
RASPAIL Loïc
RICHARD Olivier
RICHARD Aloïs
ROBIN Delphine
ROUSSEL Nicolas

S
SALEN Pierre
SALGUES Damien
SAUNIER Baptiste
STAERCK Jean-François
SURRE Christian

T
TARDY Bernard
THEVENET Grégoire
THICOIPE-IRRMAN Céline
THIOLLIER Joseph
THIZY Thomas
TRIBOULET Jean-Pierre

V
VANDER-ELST Kévin
VERBRUGGHE Solenne
VEYRON Laurence
VILLARD Vincent
VILLATTE Cécile

W
WEROCHOWSKI Antoine

Les 61 structures gestionnaires de bassin versant

» Ain

Communauté de Communes Bugey Sud
Communauté de Communes de la Cotière (3CM)
Communauté de Communes du Pays de Gex
Syndicat des Rivières des territoires de Chalaronne (SRTC)
Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR)
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin versant de l'Albarine (SIABVA)
Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA)
Syndicat Mixte Veyle Vivante (SM2V)

» Ardèche

Communauté de Communes Privas Centre Ardèche
Communauté d'Agglomération Hermitage Tournonais - Herbasse - Pays de Saint Félicien
Syndicat de Rivière du Chassezac
Syndicat Mixte EPTB Ardèche Claire

» Cantal

Communauté de communes du pays de Saint-Flour Margeride
Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL)

» Drôme

Communauté de Communes Porte de DROMARDECHE
Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)
Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ)
Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Véore (SMBVVéore)

» Isère

Communauté de Communes "Les Vallons de la Tour"
Communauté de Communes du Grésivaudan
Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin
Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)
Syndicat de Rivières des 4 Vallées (RIV4VAL)
Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval (SIGREDA)
Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu (SIM)
Syndicat Intercommunal du Bassin de la Fure (SIBF)
Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB)
Syndicat Mixte Intercommunal du Rhône Court Circuité Loire - Ardèche - Isère - Drôme (SMIRCLAID)

» Loire

Charlieu Belmont Communauté
Communauté d'Agglomération de St-Etienne Métropole
Communauté d'Agglomération Loire Forez
Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
Roannaise de l'eau - Syndicat du cycle de l'eau
Syndicat interdépartemental mixte à la carte pour l'aménagement de la Coise (SIMA Coise)
Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents (SYMISOA)
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV)

» Haute Loire

Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA)

» Puy de Dôme

Communauté de Communes du Pays de Sauxillanges
Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA)

» Rhône

Métropole de Lyon - Direction de l'eau
Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC)
Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant du Garon (SMAGGA)
Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT)
Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien (SIGR)
Syndicat Mixte de Réaménagement de la Plaine des Chères et de l'Azergues (SMRPCA)
Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB)
Syndicat Mixte du Rhins-Rhodon-Trambouzan et Affluents (SYRRTA)

» Savoie

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV)
Chambéry Métropole - Direction des eaux
Comité InterSyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB)
Syndicat du Haut-Rhône (SHR)
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA)

» Haute Savoie

Grand Annecy
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Foron du Chablais Genevois (SIFOR)
Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)
Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivière des Usses (SMECRU)
Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (SYMASOL)
Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC)

» et hors Auvergne-Rhône-Alpes

Syndicat Mixte d'Études et de Travaux pour l'Aménagement du Durgeon et de ses affluents (Haute-Saône)

Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (Hautes-Alpes)

Les 9 institutions départementales et établissements publics

Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

Conseil Départemental de la Drôme (26)

Conseil Départemental de l'Isère (38)

Conseil Départemental de la Loire (42)

Conseil Départemental de Savoie (73)

Conseil Départemental du Rhône (69)

Département des Pyrénées Orientales (66)

Direction Départementale des Territoires de l'Isère (38)

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône-Alpes (DRAAF)

Les 6 organismes de formation et de recherche

Centre de Formation Professionnelle Forestière (CFPF)

Irstea (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Vienne Seyssuel – AGROTEC

Lycée Agricole de Poisy – ISETA

Université Grenoble Alpes

Université Lumière - Lyon 2 - Faculté GHHAT

Les 8 associations

Association Départementale Isère Drac Romanche (ADIDR)

Association Française de Limnologie (AFL)

Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN)

Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de l'Ardèche (FDPPMA 07)

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA)

Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau (GRAIE)

Migrateur Rhône Méditerranée (MRM)

Union des associations syndicales de l'Isère

Les 28 bureaux d'études et entreprises

A

Alpes Paysage

AMETEN

Arbre Haie Forêt

ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT

B

BIOMAE

BURGEAP Ingénieurs conseils

C

Compagnie Nationale du Rhône (CNR)

D

DYNAMIQUE HYDRO

E

Eco-SAULE'ution

EDF

G

GECO INGENIERIE

GeoPeKa

H

HTV SAS

HYDRETUDES

I

INGETEC

O

OXALIS

P

PROGEO ENVIRONNEMENT

R

Réalités Environnement

RIPARIA

S

SAFEGE

SCE

SIRAP SAS

SNCF - Pôle Régional Ingénierie

SPL Eau de Grenoble Alpes

Studeis

T

TEREO - Gestion des Espaces Naturels

V

VALERIAN SA

VDIngénierie

POURQUOI ADHÉRER À L'ARRA² ?

Être adhérent c'est :

- Soutenir l'action de l'association et être acteur du développement d'un réseau de professionnels qui œuvrent pour la protection et la gestion globale des milieux aquatiques,
- Défendre le principe d'une gestion globale et concertée à l'échelle des bassins versants,
- Orienter les actions de l'association en fonction de ses attentes,
- Être informé prioritairement des journées et sorties de terrains,
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour nos journées techniques et pour les manifestations desquelles nous sommes partenaires,
- Être accompagné et bénéficier de retours d'expériences pour la mise en œuvre opérationnelle de la GEMAPI,
- Accéder à votre espace membres sur www.riviererhonealpes.org et disposer de l'ensemble des documents produits par l'ARRA² : actes et diaporamas des journées, cahiers des charges, annuaire professionnel, photos...
- Des sorties de terrain gratuites pour favoriser l'échange d'expériences et valoriser les actions mises en place localement par les structures de gestion d'Auvergne Rhône-Alpes,

L'ARRA² c'est aussi...

- Des documents techniques, visant à capitaliser et diffuser les connaissances et les retours d'expériences des acteurs de la gestion des milieux aquatiques (comptes rendus, cahiers techniques, guides, ...),
- Des réseaux régionaux et groupes de travail pour des professionnels ciblés : *assistantes de gestion, animateurs agri-phyto, animateurs SAGE, techniciens de rivière,*
- Des innovations techniques et des liens avec la recherche scientifique par l'intermédiaire de projets structurants,
- Des partenariats techniques dans des domaines complémentaires à la gestion des milieux aquatiques : urbanisme, biodiversité, éducation à l'environnement, sciences sociales, ...
- Un site web de référence au niveau national pour les professionnels des milieux aquatiques (plus de 4 000 visites par mois),
- La promotion de l'emploi et des métiers de la gestion des milieux aquatiques,
- La liberté d'expression pour les professionnels en dehors d'un cadre institutionnel,
- Un conseil d'administration composé de 15 membres bénévoles, cinq salariés, des membres actifs, des partenaires impliqués.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- nos adhérents pour leur confiance accordée chaque année et pour leurs encouragements,
- les bénévoles, les membres du conseil d'administration et l'ensemble des adhérents qui s'impliquent dans la vie de l'association,
- nos partenaires sur les différents projets pour nos échanges toujours très riches et stimulants,
- nos salariés pour leur engagement quotidien au service du réseau,
- nos partenaires techniques et financiers pour leur soutien :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement RHÔNES-ALPES

ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Relations internationales et Francophonie Québec
COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC

Crédit photographique des pages de couverture :

1ère de couverture :
Léo GAYOLA
Nature au vol
Tél : 06 98 41 04 77
leo.gayola@laposte.net
www.natureauvol.com

4 ème de couverture :
Yannick GOUGUENHEIM
Image & Rivière
Tel : 06 47 78 67 90
image.riviere@gmail.com
www.image-riviere.com

Impression :

Nordine DAKKARI
Cyberprint
Tel : 06 67 71 11 93
contact@cyberprint.org
www.cyberprint.org

IMPRIM'VERT® Imprimé sur Papier recyclé

rapport d'activité 2016

ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

7 rue Alphonse Terray – 38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 48 98 08
arraa@arraa.org
www.RIVIERERHONEALPES.org

Rivière Rhône Alpes Auvergne est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z ; Numéro SIRET : 440 502 797 00044